LA RETRAITE PAR POINTS :
D'UN TRAVAIL PRÉCAIRE À UNE RETRAITE DE MISÈRE !

Fédération Commerce Services

la cgt

Notre système de retraite par répartition est en danger : Le gouvernement veut nous faire travailler plus longtemps et ouvre le système à la capitalisation.

Le gouvernement Macron veut faire payer les salarié-es pour engraisser les patrons et les fonds de pension ! Cette loi est la digne héritière des lois Macron contre le monde du travail qui a consisté à rogner nos droits collectifs et individuels.
Dans nos métiers du commerce et des services, si cette loi passe, ce sera un véritable carnage pour tous les retraité-es et particulièrement les femmes dont les carrières sont hachurées et les temps de travail diminués.

Le « système universel par points » c'est la fin des régimes de retraite avec :

- **Des réductions très importantes du niveau des pensions,**
- **Un recul mécanique de l'âge réel de départ à la retraite,**
- **Un salaire au rabais = une retraite au rabais !**

Les patrons de nos champs professionnels ne veulent plus payer les salaires, ils réclament toujours plus d'exonération des cotisations sociales. Ils généralisent les petits boulots mal payés et précaires. Dans le Commerce et les Services : 80 % des femmes à temps partiels ont encore un salaire à trois chiffres. Pour la majorité des salarié-es le salaire est au SMIC. Alors quel sera le taux de notre pension de retraite ?

Face au patronat et à ce gouvernement au service des riches, il faut de façon massive imposer nos propres choix. Il s'agit de notre vie, de notre retraite et de celle de nos enfants.

Pour cela nous exigeons :

- **Un départ à la retraite à 60 ans à taux plein et un revenu de remplacement à 75% du revenu net d'activité (calcul sur les 10 meilleures années ou les six derniers mois) ;**
- **La prise en compte des années d'études et de précarité chez les jeunes ;**
- **La prise en compte de la pénibilité des métiers (travail dans les entrepôts, les magasins, les sites industriels, les métiers de la sécurité, à gestes répétitifs etc.) ;**
- **L'indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix.**

Ne pas être un futur retraité pauvre c'est possible : la meilleure méthode c'est l'augmentation des salaires, l'application de l'égalité salariale femmes-hommes, l'augmentation du taux de cotisation sociale, la taxation des produits financiers et l'arrêt immédiat de toutes les aides aux entreprises (exonération des cotisations sociales, niches fiscales).

La fédération CGT Commerce et Services demande le remboursement total du versement du CICE versé à toutes les entreprises !

Pour cela, il va falloir se battre pour mettre en échec les souhaits du patronat et du gouvernement, pour stopper le projet de régression sociale.

Il est temps que les lumières se rallument et que toutes et tous nous prenions notre destin en mains. Aujourd'hui c'est encore possible, demain ce sera plus dur et après-demain difficile ;

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT LUTTER, BLOQUONS L'ÉCONOMIE DU PAYS ET FAISONS PAYER AUX RICHES CE QU'ILS NOUS DOIVENT !

C'EST POUR CELA QUE LA FÉDÉRATION APPELLE TOUS LES SALARIÉ-ES À LA GRÈVE !

GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE 2019

FÉDÉRATION CGT COMMERCE, DISTRIBUTION & SERVICES
263 rue de Paris – Case 425 93514 Montreuil Cedex
Tél : 01 55 82 76 79 Fax : 01 55 82 76 86 fd.commerce.services@cgt.fr http://www.commerce.cgt.fr